



## Modus operandi

### Processus de notation et CAC 40 ESG

Dans le contexte du lancement du CAC 40 ESG, V.E (Vigeo Eiris) fournit à Euronext les données qui permettent la sélection des valeurs.

Ce document rappelle les modalités et les processus de notation des entreprises par V.E; et fournit des éléments de contexte propre au CAC 40 ESG.

L'intégralité des documents méthodologiques et pédagogiques sont disponibles sur la plateforme V.E Connect <https://veconnect.vigeo.com/login.html> ou sur demande : [veconnect@vigeo-eiris.com](mailto:veconnect@vigeo-eiris.com)

Version 1, 29 Avril 2021

#### Sommaire

|   |   |
|---|---|
| 1. A propos de V.E.....   | 2 |
| 2. Processus de Notation .....  | 3 |
| 3. Les informations rendues disponibles : .....                           | 7 |
| 4. Le Système de Gestion de Qualité .....                                 | 8 |
| 5. Les spécificités liées aux entreprises éligibles au CAC 40 ESG : ..... | 8 |

## 1. A propos de V.E

V.E, une filiale de Moody's, est un fournisseur mondial de solutions environnementales, sociales et de gouvernance au service des communautés d'investisseurs et d'émetteurs.

- ⇒ **30 ans d'expérience,**
- ⇒ **300+ collaborateurs dans 12 pays.**
- ⇒ **10 000+ Milliards d'actifs sous gestion intégrant nos données**
- ⇒ **300+ opinions sur des émissions obligataires (Second Party Opinion)**

### *1.1. Nos valeurs :*

La durabilité, la transparence, l'ambition, la responsabilité et l'esprit d'équipe sont les valeurs clés qui guident notre travail, notre stratégie, notre vision et l'exécution de notre mission.

### *1.2. Notre métier :*

V.E aide les investisseurs et les gestionnaires d'actifs à prendre des décisions d'investissement informées, et à exercer au mieux leur responsabilité fiduciaire en tenant compte des risques et performances ESG (Environnement, Social et Gouvernance) des émetteurs - les entreprises, les collectivités locales et les États - qui font appel aux marchés réglementés pour se financer.

Nous fournissons des services professionnels de recherche et de notation sur les engagements des émetteurs en matière de développement durable et sur les impacts de leurs activités sur la société et l'environnement. Pour ce faire, nous collectons et qualifions méthodiquement les informations publiées par, et au sujet, des émetteurs.

Nous mesurons leur volonté et capacité à intégrer les objectifs normatifs et les facteurs matériels relevant de leur responsabilité sociale dans leurs stratégies et leurs opérations, et à rendre compte des résultats de leurs comportements et des impacts de leurs produits et services.

Nous apportons à nos partenaires une analyse approfondie et des indicateurs avancés mesurant la capacité actuelle et future des émetteurs à créer de la valeur, à protéger et accroître leurs actifs stratégiques - notamment leur capital humain, leur efficacité opérationnelle, leur efficacité organisationnelle, leur sécurité juridique, leur capacité d'innovation, de protection et d'amélioration de leur réputation et image de marque ainsi que leur contribution sociétale et leur degré d'acceptabilité.

### *1.3. Responsabilités et Engagements :*

Nous nous positionnons à équidistance des intérêts des émetteurs et des investisseurs ; à ce titre, nous sommes engagés à collecter de façon proactive des informations multi-sources et à les qualifier de manière impartiale afin de mesurer les performances, les impacts et les risques des émetteurs que nous notons.

Conscients de l'importance clé de notre mission (stewardship) en tant que fournisseur indépendant de services de recherche ESG, nous considérons qu'il est de notre devoir de recueillir les informations les plus précises, les plus complètes et les plus à jour auprès des émetteurs, comme auprès de leurs parties prenantes. Nous traitons ces informations avec diligence et rigueur afin de permettre aux investisseurs et gestionnaires d'actifs de prendre leurs décisions d'investissement et de gestion en toute connaissance de cause.

Nous formalisons les 12 engagements professionnels suivants envers les entreprises et les autres émetteurs que nous notons.

Retrouvez nos 12 engagements : [https://vigeo-eiris.com/wp-content/uploads/2019/05/1901\\_12-engagements-Vigeo-VF.pdf](https://vigeo-eiris.com/wp-content/uploads/2019/05/1901_12-engagements-Vigeo-VF.pdf)

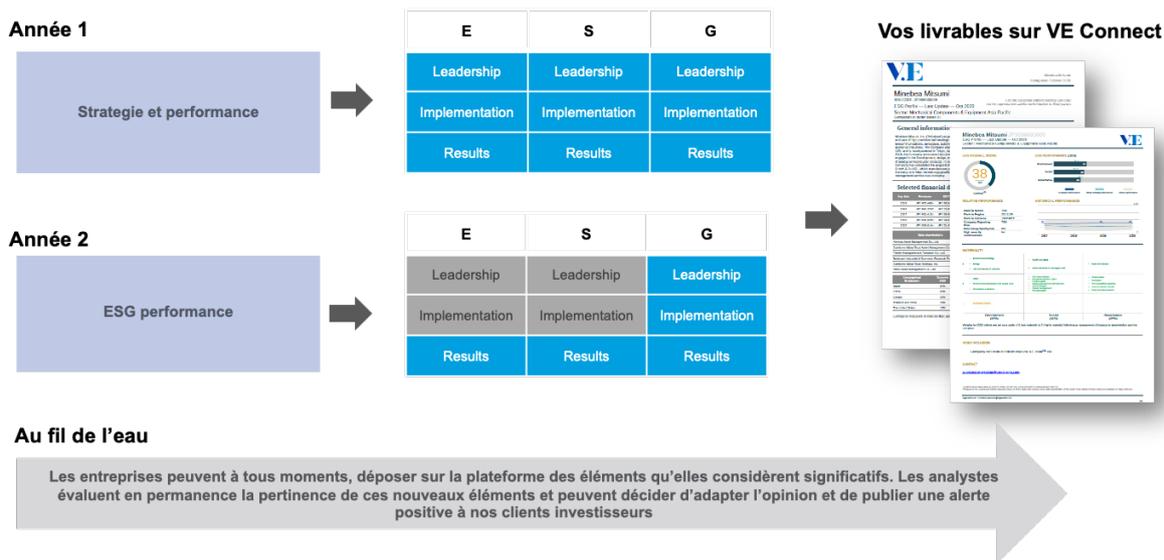
## 2. Processus de Notation

### 2.1. Une plateforme d'échange

Les entreprises sont évaluées annuellement à partir de notre plateforme VE Connect.

- V.E Connect est un outil interactif encourageant le dialogue entre les entreprises et les analystes V.E.
- La plateforme facilite la collecte des informations nécessaires à l'évaluation ESG. Cependant, ce n'est pas un outil d'évaluation. Les informations que vous fournissez via la plateforme sont toujours traitées par les analystes de V.E.
- Vous pouvez utiliser la boîte de dialogue pour informer votre analyste V.E lorsque de nouveaux documents d'entreprise sont publiés, ou pour les télécharger dans la section Documents de la plateforme. Ceux-ci sont analysés au fil de l'eau par nos analystes et sont susceptibles d'impacter votre notation.
- Vous pouvez accéder à la section « Discussion » située sur chaque page pour contacter votre analyste V.E.
- Si votre entreprise a déjà été évaluée, vos réponses précédentes sont visibles sur la plateforme. Vous pouvez soit indiquer que les informations existantes restent pertinentes / exactes, soit mettre à jour les informations si nécessaire.
- Vous pouvez également répondre en priorité aux questions portant sur les critères les plus matériels dans le cadre de votre évaluation (cette information étant disponible sur V.E Connect dans le document intitulé « ESG Scorecard »)
- Les analystes V.E sont responsables de répondre à vos questions et demandes liées à la méthodologie et au processus et au contenu de l'évaluation. Nous ne fournissons pas de réponses consultatives.

## 2.2. Périodicité de revue :



## 2.3. Processus d'interaction



Le processus dure 2 mois pour permettre aux entreprises de traiter les questions sereinement.

5 jours ouvrés (possibilité d'étendre à 10 jours ouvrés, sur demande écrite, si nécessaire et possible).

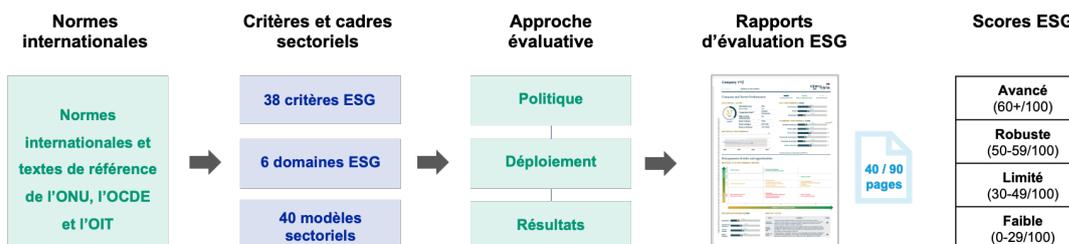
- Vous recevrez une notification par e-mail avant le début de chaque phase
- Vous pouvez répondre au questionnaire publié sur la plateforme V.E Connect et commenter le projet de rapport
- Vous pouvez contacter votre analyste V.E pour toute demande à tout moment via la plateforme V.E Connect
- Vous pouvez télécharger des documents à tout moment dans la section Documents de la plate-forme V.E Connect

Pour nos évaluations, nous utilisons de l'information publique uniquement

- Provenant de sources identifiables et crédibles

- Fondée sur les rapports des entreprises & d'autres sources tierces
- Informations d'ordres qualitatifs et quantitatifs
- Avec des analystes responsables et identifiables derrière chaque évaluation ESG

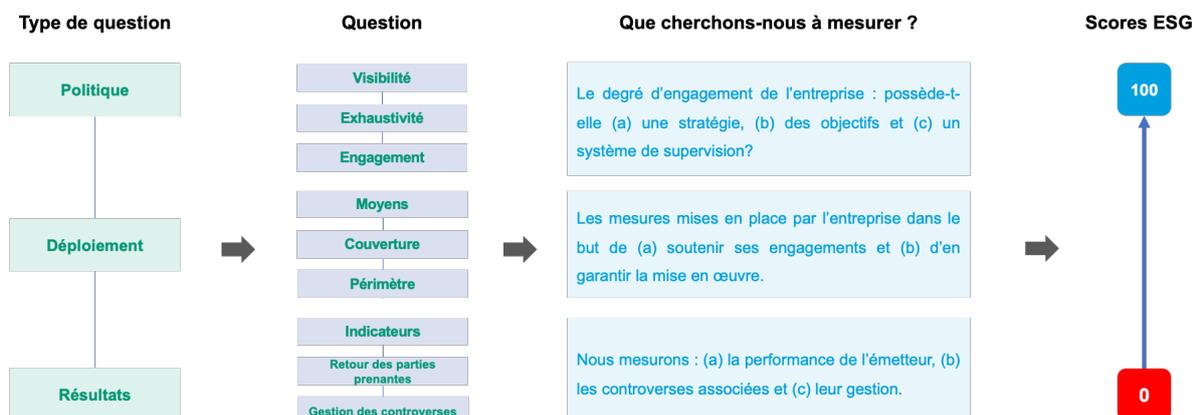
2.4. Méthodologie (un guide méthodologique détaillé est disponible sur la plateforme VE Connect)



Une méthodologie d'évaluation ESG élaborée à partir de normes internationales et de textes de référence. Des méthodologies de recherche et processus certifiés ISO 9001.



2.5. Approche managériale :



## 2.6. Critères d'évaluation :

| <b>Environnement</b>                                      | <b>Comportement sur les marchés</b>              | <b>Ressources humaines</b>              |
|---|--|---|
| Stratégie environnementale                                | Sécurité des produits                            | Dialogue social                         |
| Prévention et contrôle de la pollution                    | Information des consommateurs                    | Participation des salariés              |
| Biens et services durables                                | Relation clients                                 | Réorganisations                         |
| Biodiversité  | Relation durable avec les fournisseurs           | Évolution de carrière                   |
| Eau   | Normes environnementales de la chaîne logistique | Systèmes de rémunération                |
| Énergie   | Normes sociales de la chaîne logistique          | Santé et sécurité                       |
| Émissions atmosphériques                                  | Corruption                                       | Heures de travail                       |
| Gestion des déchets                                       | Anti-concurrence                                 |   |
| Pollution locale (bruit / vibrations)                     | Lobbying   |   |
| Transports  |  |   |
| Impacts de l'utilisation et de l'élimination des produits |  |   |
| <b>Droits humains</b>                                     | <b>Gouvernance d'entreprise</b>                  | <b>Engagement sociétal</b>              |
| Droits humains fondamentaux                               | Conseil d'administration                         | Développement socioéconomique           |
| Droits fondamentaux du travail                            | Audit et contrôles internes                      | Impacts sociétaux des biens et services |
| Non discrimination et diversité                           | Actionnaires                                     | Philanthropie                           |
| Travail des enfants et travail forcé                      | Rémunération des cadres                          |   |

-----

## 2.7. La gestion des controverses et des alertes : (un guide méthodologique détaillée est disponible sur la plateforme V.E Connect)

V.E a développé un service complet permettant le suivi et l'enregistrement de toutes les controverses relatives à la responsabilité sociale des émetteurs. La base de données des controverses, couvrant 7 700 émetteurs, permet aux clients une gestion permanente des risques liés au comportement des entreprises dans leur portefeuille. Cette base de données répertorie les événements affectant la réputation des émetteurs, leur exposition à certains risques, ainsi que leur disposition à aborder les enjeux et problématiques associés.

L'évaluation des controverses s'appuie sur une méthodologie rigoureuse. L'analyse des controverses se base sur la méthodologie ESG de V.E composée de 38 critères de durabilité. Chaque controverse et les événements associés sont analysés et liés à un ou plusieurs de ces 38 critères de durabilité. L'objectif de l'évaluation des risques de controverse est d'identifier les controverses ayant un impact sur un émetteur, de suivre en permanence leurs évolutions et les indicateurs liés à la gestion des risques associés.

Les émetteurs peuvent voir et répondre aux controverses incluses dans notre base de données dans le cadre de l'évaluation ESG de V.E. Ces informations sont fournies aux émetteurs via la plateforme VE Connect, notamment :

- Une liste de toutes les controverses actives auxquelles un émetteur est confronté
- Le titre de la controverse tel qu'il apparaît dans la base de données des controverses
- Les critères ESG impactés
- La description complète d'un événement tel qu'il apparaît dans la base de données de controverses



## 4. Le Système de Gestion de Qualité

V.E a obtenu la certification ISO 9001 2015 pour les activités suivantes :

- Les processus de collecte, de qualification et d'évaluation de l'information
- Le développement des méthodologies en interne
- La production, vente et livraison de données ESG et des services dérivés



## 5. Les spécificités liées aux entreprises éligibles au CAC 40 ESG :

Dans le cadre du lancement du CAC 40 ESG, V.E a mis en place un processus spécifique qui permettra à toutes les entreprises éligibles d'avoir eu une revue complète entre octobre 2020 et septembre 2021.

A chaque mise à jour de l'indice, il sera fourni aux entreprises non retenues des éléments de transparence sur les raisons d'exclusion en cohérence avec les critères de l'indices :

- Performance ESG (score comparé aux sociétés éligibles)
- Implication dans des activités générant une exclusion (Global Compact ; armements, énergies fossiles)
- Implication dans des controverses sévères

Contact : [veconnect@vigeo-eiris.com](mailto:veconnect@vigeo-eiris.com)